



Logement avant/pendant procédure de divorce

Par **Yuka**, le **19/07/2010** à **15:07**

Bonjour, mon mari et moi avons décidé de divorcer d'un commun d'accord. Toutefois, nous souhaitons vendre notre appartement avant, et cela fait plusieurs mois que nous essayons de vendre sans résultat pour le moment. Mon problème est que la situation à la maison est devenue invivable pour moi. Je souhaiterais savoir s'il est en mon droit de soit lui demander de partir vivre ailleurs dans la condition qu'il ne paye plus le loyer de l'appartement, soit que ce soit moi qui loue ailleurs mais sans payer les charges de notre appartement. mon mari m'a parlé de la séparation de corps et de biens. Est-ce que cela rentre dans ce cadre là? J'ai peur que si je parte, il m'oblige également à payer pour son loyer. Pouvez-vous m'aider, et m'indiquer mes options, s'il-vous-plait? En vous remerciant d'avance.

Par **chris_idv**, le **19/07/2010** à **16:47**

Bonjour, Votre mari a-t-il déjà quitté le logement commun pour une location à son seul bénéfice ? Cordialement,

Par **Yuka**, le **19/07/2010** à **16:59**

Bonjour, non, mon mari vit toujours au logement commun. Ma question vise justement le cas où lui, ou moi prendrions un logement à notre seul bénéfice. Bien cordialement